

qu'un négociant dont les affaires ne sont pas dérangées se joint à ces aventuriers, c'est toujours sous le voile d'un mystère impénétrable. Ce spéculateur insatiable peut bien hasarder ses capitaux, mais jamais il ne compromet son nom. Il n'ignore pas que la publicité de ses engagements le priverait de tout crédit. Ce n'est que lorsque le succès le plus éclatant a justifié son audace qu'il ose avouer les risques qu'il avait courus.

xxviii.
Impôts établis dans l'Amérique espagnole.

Des réglemens rédigés pour les mines on passa à une tâche plus difficile, celle de pourvoir aux besoins publics de l'immense empire qui s'élevait dans cet autre hémisphère. La principale ressource pour fournir à cette dépense aurait dû être la dîme ecclésiastique que Ferdinand s'était fait céder par la cour de Rome; mais Charles-Quint, par des motifs qu'il n'est pas aisé de deviner, s'en dépouilla pour les évêques, pour les chapitres, pour les curés, pour les hôpitaux, pour la construction des temples, pour des hommes et des établissemens déjà trop riches, ou qui ne tardèrent pas à le devenir. A peine ce monarque en transmit-il la neuvième partie à ses successeurs. Il fallut qu'un tribut arraché aux Indiens comblât en partie la brèche faite au fisc. Les autres classes de la société n'obtinrent pas un traitement beaucoup plus doux. Le gouvernement se réserva successivement le monopole de la poudre, du plomb, des cartes, du tabac, du mercure et du papier timbré. Les objets de con-

sommation journalière dont le trafic resta libre durent des impôts très-onéreux. Les vexations s'étendirent à tout ce qui pouvait se vendre, à tout ce qui pouvait s'acheter en gros et en détail; à toutes les marchandises arrivées de l'Ancien-Monde, à toutes les marchandises fabriquées dans le nouveau. Il ne fut permis à l'or et à l'argent d'entrer dans la circulation qu'après avoir payé au plus haut prix l'effigie du souverain; et les navires du commerce n'en donnèrent pas un moindre pour l'appui souvent impuissant et toujours oppresseur qu'ils recevaient forcément des vaisseaux de l'état. On ne nommerait pas un seul genre d'oppression imaginé dans la métropole à l'époque de ses plus grands malheurs que la tyrannie n'ait naturalisé dans les colonies. Cependant, de tant de crians abus, le plus étrange est celui de la croisade.

C'est une contribution qui fut imposée par les chefs de l'Église à toute la chrétienté dans les siècles de folie et de fanatisme où des millions d'Européens allaient se faire assommer dans l'Orient pour le recouvrement de la Palestine. En 1509, la cour de Rome l'a ressuscité en faveur de Ferdinand, qui se proposait de porter la guerre en Afrique. Elle s'est perpétuée en Espagne, et a passé dans les possessions lointaines de cette nation. On l'y acquitte en payant tous les deux ans depuis 40 sous jusqu'à 50 livres, selon le rang, la condition, la fortune dont on jouit. En échange

de ses métaux chaque individu reçoit une bulle qui lui donne la liberté de se faire absoudre par son confesseur des crimes réservés au pape et aux évêques ; le droit d'user, dans les jours d'abstinence, de quelques nourritures prohibées ; une foule d'indulgences pour des péchés déjà commis, ou même pour ceux qui pourraient un jour se commettre. Il paraît prouvé qu'elle est achetée au Mexique par trois millions de personnes, qu'au Pérou elle l'est par douze cent mille. Ceux des écrivains qui ont pris ce calcul pour l'unique base de la population qu'ils ont accordée à ces deux grandes parties du globe se sont manifestement trompés. Comme le gouvernement n'exige pas à la rigueur que ses sujets se munissent de la bulle, peu, très-peu d'Indiens, peu, très-peu d'esclaves en font la dépense ; mais les prêtres et les moines refuseraient les consolations de la religion à tous ceux des autres citoyens qui la repousseraient ; et il n'y a peut-être pas dans l'Amérique espagnole un homme assez hardi ou assez éclairé pour oser braver cette censure ecclésiastique.

Je ne m'adresserai donc pas à des peuples imbécilles qu'on exhorterait inutilement à secouer le double joug sous lequel ils se tiennent courbés ; et je ne leur dirai point : Quoi ! vous ne concevez pas que la Providence qui veille à votre conservation en vous présentant des alimens qui vous sont propres, et en perpétuant sans interruption le besoin que vous en avez, vous en permet

un libre usage ; que si le ciel se courrouçait lorsque vous en mangez dans un temps prohibé, il n'y a sur la terre aucune autorité qui pût vous dispenser de lui obéir ; qu'on abuse de votre stupide crédulité, et que, par un trafic infâme, un être qui n'est pas plus que vous, une créature qui n'est rien aux yeux de son maître et du vôtre, s'arroge le droit de vous commander en son nom, ou de vous affranchir de ses ordres pour une pièce d'argent ? Cette pièce d'argent, la prend-il pour lui ? ou la donne-t-il à son Dieu ? Son Dieu est-il indigent ? Vit-il de ressources ? Thésaurise-t-il ? Que s'il est dans une autre vie un juge rémunérateur des vertus et vengeur des crimes, ni l'or que vous avez donné, ni les pardons que vous aurez acquis avec cet or ne feront pas incliner sa balance. Que si la justice vénale se laissait corrompre, il serait aussi vil, aussi méprisable que ceux qui siègent dans vos tribunaux. Que si son représentant avait pour lui-même le pouvoir qu'il vous a persuadé qu'il avait pour vous, il serait impunément le plus méchant des hommes, puisqu'il n'y aurait aucun forfait dont il ne possédât l'absolution. Je ne m'adresserai pas non plus aux ministres subalternes de ce chef orgueilleux, parce qu'ils ont un intérêt commun avec lui, et qu'au lieu de me répondre, ils allumeraient un bûcher sous mes pieds. Mais je m'adresserai à ce chef et à tout le corps qu'il préside, et je lui dirai :

Renoncez, il en est temps, renoncez à cet indigne

monopole qui vous dégrade et qui déshonore et le dieu que vous prêchez, et le culte que vous professez. Simplifiez votre doctrine ; purgez-la d'absurdités ; abandonnez de bonne grâce tous ces postes où vous serez forcés. Le monde est trop éclairé pour se repaître plus long-temps d'incompréhensibilités qui répugnent à la raison, ou pour donner dans des mensonges merveilleux qui, communs à toutes les religions, ne prouvent pour aucune. Revenez à une morale praticable et sociale ; passez de la réforme de votre théologie à celle de vos mœurs. Puisque vous jouissez des prérogatives de la société, partagez-en le fardeau ; n'objectez plus vos immunités aux tentatives d'un ministère équitable qui se proposerait de vous ramener à la condition générale des citoyens. Votre intolérance et les voies odieuses par lesquelles vous avez acquis et vous entassez encore richesse sur richesse, ont fait plus de mal à vos opinions que tous les raisonnemens de l'incrédulité. Si vous eussiez été les pacificateurs des troubles publics et domestiques, les avocats du pauvre, les appuis du persécuté, les médiateurs entre l'époux et l'épouse, entre les pères et les enfans ; entre les citoyens, les organes de la loi, les amis du trône, les coopérateurs du magistrat, quelque absurdes qu'eussent été vos dogmes, on se serait tu. Personne n'eût osé attaquer une classe d'hommes si utiles et si respectables. Vous avez divisé l'Europe pour des futilités. Toutes les contrées ont fumé de sang,

et pourquoi ? On rougit à présent d'y penser. Voulez-vous restituer à votre ministère sa dignité ? soyez humbles, soyez indulgens, soyez même pauvres, s'il le faut. Votre fondateur le fut. Ses apôtres, ses disciples, les disciples de ceux-ci, qui convertirent tout le monde connu, le furent aussi. Ne soyez ni charlatans, ni hypocrites, ni simoniaques, ou marchands de choses que vous donnez pour saintes. Tâchez de redevenir prêtres, c'est-à-dire les envoyés du Très-Haut, pour prêcher aux hommes les vertus, et pour leur en montrer des exemples. Et vous, pontife de Rome, ne vous appelez plus le serviteur des serviteurs de Dieu, ou soyez-le. Songez que le siècle de vos bulles, de vos indulgences, de vos pardons, de vos dispenses, est passé. C'est inutilement que vous voudriez vendre le Saint-Esprit, si l'on ne veut plus l'acheter. Votre revenu spirituel va toujours en diminuant ; il faut qu'un peu plus tôt, un peu plus tard il se réduise à rien. Quels que soient les subsides, les nations qui les paient tendent naturellement à s'en délivrer. Le prétexte le plus léger leur suffit. Puisque de pêcheur vous vous êtes fait prince temporel, devenez comme tous les bons souverains le promoteur de l'agriculture, des arts, des manufactures, du commerce, de la population : alors vous n'aurez plus besoin d'un trafic qui scandalise. Vous restituerez aux travaux de l'homme les jours précieux que vous leur dérobez, et vous recouvrirez notre vénération que vous avez perdue.

Les finances de la Castille dans le nouvel hémisphère furent durant deux siècles une énigme inexplicable non-seulement pour les étrangers, mais pour les Espagnols eux-mêmes. C'était une suite nécessaire de l'étendue de ces possessions éloignées, de la variété des impôts qu'on y avait établis, des formes bizarres employées pour en assurer la perception, de la méthode des canaux où ils devaient couler, de l'obscurité des lois qui en réglaient le recouvrement et en déterminaient l'emploi. La nation était si familiarisée avec ce désordre, qu'elle n'y pensait pas, ou croyait le mal sans remède.

Une nouvelle dynastie monta sur le trône. A cette époque, les grands du royaume, qui depuis trop long-temps gouvernaient exclusivement l'état avec le secours de quelques subalternes presque aussi insoucians, presque aussi peu éclairés que leurs orgueilleux protecteurs, se virent réduits à céder la place à des hommes qui avaient le talent et l'habitude des affaires. Ces ministres, privés de l'appui que prêtent toujours des noms illustres secondés par de puissantes alliances, et qui ne pouvaient se soutenir que par des services, mirent un peu d'ordre dans les différentes branches d'administration qui se trouvaient sous leurs yeux. Le soin d'attaquer une corruption plus éloignée fut réservée à leurs successeurs, et ils remplirent ce devoir avec plus de circonspection peut-être que d'anciens préjugés ne l'exigeaient. Malgré ces

trop longs, ces trop timides ménagemens, le revenu public du Mexique a été porté à 54,000,000 de livres; celui du Pérou à 27,000,000; celui du Guatimala, du nouveau royaume, du Chili et du Paraguay, à 9,000,000. Cinquante-six de ces 90,000,000 sont absorbés par les dépenses locales; de sorte qu'il ne reste pour le fisc que 34,000,000. Ajoutez à cette somme celle de 20,000,000 qu'il perçoit dans les douanes d'Europe sur les marchandises expédiées pour l'autre hémisphère, et sur les métaux ou les denrées qui en arrivent, et vous trouverez que le continent de l'Amérique forme à la cour de Madrid une ressource annuelle de 54,000,000.

A peine l'Espagne avait découvert cet autre hémisphère, qu'elle eut l'idée d'un système inconnu aux peuples de l'antiquité, et que les nations modernes ont depuis adopté, celui de s'assurer de toutes les productions de ses colonies, et de leur approvisionnement entier. Dans cette vue, on ne se contenta pas d'interdire à ces nouveaux établissemens, sous des peines capitales, toute liaison étrangère, le gouvernement poussa la rigueur jusqu'à rendre toute communication entre eux impraticable, jusqu'à leur défendre d'envoyer aucun de leurs navires dans le lieu de leur origine. Cet esprit de jalousie se manifesta dans la métropole même. Il fut réglé que les bâtimens destinés pour l'Amérique seraient tous expédiés de Séville, et que tous y feraient leur retour.

xxix.
Principes destructeurs sur lesquels l'Espagne fonda d'abord ses liaisons avec le Nouveau-Monde.

Cette cité, placée près de l'embouchure du Guadalquivir, le Bétis des anciens, fut, dit-on, bâtie par les Phéniciens, qui l'appelèrent *Hispalis*. Les Romains lui donnèrent le nom de *Julia*. Elle prit celui de *Séville* sous les rois goths, qui y tenaient leur cour avant d'avoir choisi Tolède pour leur résidence. Dans la confusion qui suivit la chute du trône de Cordoue se forma dans ses murs une république gouvernée par des magistrats guerriers. Le roi de Castille Ferdinand III l'attaqua, la prit d'assaut après dix ou douze mois de siège, et en chassa cent mille Maures. L'avantage de sa position, la douceur de son climat, l'abondance de ses eaux, la fertilité de son territoire, l'industrie que ses derniers possesseurs y avaient laissée, ces moyens lui rendirent avec le temps presque autant d'habitans que la superstition lui en avait enlevé. C'était une place de grande importance lorsqu'elle fut choisie pour servir d'entrepôt aux deux hémisphères. Alors ses prospérités n'eurent plus de bornes. Aussi les Espagnols s'écriaient-ils avec enthousiasme : *Celui qui n'a pas vu Séville n'a pas vu la merveille du monde*. Malheureusement pour cette ville célèbre, les vaisseaux s'agrandirent; sa rivière ne fut plus en état de les recevoir; et le privilège exclusif qui avait été la source de son opulence fut transféré à Cadix, dont le port offrait aux navigateurs toutes les commodités qu'ils pouvaient désirer.

Il fut défendu à tous les négocians étrangers,

même fixés d'abord à Séville, et ensuite à Cadix, d'avoir aucune relation avec l'Amérique. En vain ils représentèrent que, consommant les denrées du royaume, payant les impositions, encourageant l'agriculture, l'industrie, le commerce, ils devaient être regardés comme citoyens, jamais on ne céda à leurs sollicitations. Ces hommes riches, actifs, éclairés, se virent toujours réduits à couvrir leurs moindres opérations d'un nom espagnol.

La liberté de faire des expéditions pour les grands établissemens qui se formaient de toutes parts dans l'autre hémisphère fut très-limitée pour les naturels du pays eux-mêmes. Le gouvernement prit le parti de régler tous les ans le nombre des bâtimens qu'il convenait d'envoyer, et le temps de leur départ. Il entra dans sa politique de rendre ces voyages rares, et la permission d'équiper un navire devint une faveur très-signalée.

Les bases de l'empire que l'Espagne se proposait de fonder dans le Nouveau-Monde étaient toutes arrêtées. Il s'agissait d'élever ce grand édifice à toute la hauteur dont les circonstances le rendraient susceptible. Dès 1511, le soin en fut confié au conseil des Indes. Pour le mettre en état de remplir le but de son institution, on lui soumit cet autre hémisphère. A lui seul appartient le droit de donner des lois. A lui seul appartient le droit d'y conférer les offices dont la couronne

s'était réservé la nomination. A lui seul appartient le droit d'infliger des peines, d'accorder des récompenses à ceux qui en revenaient librement ou qu'il rappelait. A lui seul appartient le droit de juger les procès assez graves pour mériter de passer les mers. A lui seul appartient le droit de prononcer sur les projets offerts par des administrateurs ou par de simples citoyens. Son autorité fut toujours également absolue sur les choses, sur les personnes; et, loin de diminuer ses prérogatives, les monarques espagnols ne discontinuèrent jamais de les augmenter.

Avant l'établissement de ce tribunal, auquel le souverain est censé présent, et qui, par cette raison, tient toujours ses assises dans la capitale du royaume, il en avait été formé un autre sous le nom de *contractation*. Ses fonctions se réduisent à régler le commerce de l'Espagne avec l'Amérique. Il décide de la quantité des marchandises qui doivent être envoyées par la métropole à ses colonies, du nombre des vaisseaux qui doivent les y porter, de l'époque à laquelle ils doivent partir, du lieu de leur destination. Les contestations, qui s'élèvent trop souvent entre les agens de ses opérations, plus compliquées qu'elles ne devraient l'être, sont portées devant lui; mais on peut appeler de ses sentences au conseil des Indes. Créé en 1501, à Séville, il suivit vers 1720 le commerce, qui depuis peu s'était porté à Cadix, où il est resté.

Telles furent dans l'origine les combinaisons que les rois d'Espagne jugèrent les plus propres à étendre leur puissance et à procurer la félicité de leurs sujets dans les deux hémisphères. Ces institutions étaient-elles bien ou mal combinées? Peut-être n'existait-il pas à cette époque un génie assez profond pour prononcer sur une matière si nouvelle et si compliquée. L'expérience pouvait seule résoudre le problème; et l'expérience, qui va à pas lents, mais sûrs, ne fut pas favorable à l'ordre établi. Les régions qui y étaient assujetties tombèrent toutes, avec le temps, dans un dépérissement qui approchait de la destruction. Cependant, quoique entourée de ruines, la cour de Madrid ne pensait pas à s'écarter de son premier plan. Tâchons de démêler les causes de cette étrange opiniâtreté.

L'empire des Espagnols sur le Nouveau-Monde s'établit dans un siècle d'ignorance et de barbarie. Tous les principes de gouvernement étaient alors oubliés; et l'on ne s'étonnera pas sans doute que, dans l'ivresse de leurs triomphes, des conquérans superbes n'aient pas ramené la lumière, bannie depuis dix ou douze siècles de l'Europe entière.

A cette époque d'un aveuglement universel, la cour de Madrid ne devina pas que les établissemens qu'elle formait sous un autre hémisphère ne seraient utiles qu'autant qu'ils deviendraient un encouragement pour son agriculture, son in-

xxx.
Comment la cour de Madrid persévérat-elle dans son mauvais système?

dustrie et sa navigation. Loin de subordonner les colonies à la métropole, ce fut en quelque sorte la métropole qui fut subordonnée aux colonies. Toute économie politique fut ou négligée, ou dédaignée; et l'on ne vit la grandeur de la monarchie que dans l'or et dans l'argent de l'Amérique. Les peuples avaient la même ambition. Ils abandonnaient en foule leur pays natal pour courir après des métaux. Ces émigrations immenses et continuelles laissaient dans la population de la patrie principale un vide qui n'était pas rempli par les étrangers, que l'orgueil et l'intolérance ne cessaient de repousser.

L'Espagne fut affermie par des succès assez long-temps soutenus dans les fausses routes qu'elle s'était d'abord tracées. Un ascendant qu'elle devait uniquement aux circonstances lui parut une conséquence nécessaire de son administration et de ses maximes.

Les calamités qui dans la suite l'assaillirent de toutes parts pouvaient l'éclairer. Une chaîne rarement interrompue de guerres plus funestes les unes que les autres la priva de la tranquillité qu'il lui aurait fallu pour approfondir les vices d'un système suivi avec la plus grande sécurité sans interruption.

Les lumières acquises ou répandues successivement par les autres peuples étaient bien propres à combattre, à dissiper les erreurs de l'Espagne. Soit orgueil, soit jalousie, cette nation repoussa

opiniâtrément les connaissances qui lui venaient de ses rivaux ou de ses voisins.

Au défaut de secours étrangers, l'Espagnol, né avec l'esprit de méditation, avec une sagacité ardente, pouvait découvrir des vérités importantes à sa prospérité. Ce génie propre à tout se porta, se fixa malheureusement sur des contemplations qui ne pouvaient que l'égarer davantage.

Pour comble de malheur, la cour de Madrid s'était fait de bonne heure une loi de soutenir les partis qu'elle avait pris, pour qu'on ne pût pas la soupçonner de s'être légèrement déterminée. Les événemens, tout fâcheux qu'ils étaient, ne la dégoûtèrent pas de cette politique dans ses rapports avec l'Amérique, et elle y fut affermie par les suffrages combinés ou séparés d'une multitude d'agens séduits ou infidèles, qui assuraient leur fortune particulière par la continuité d'un désordre universel.

Cependant le mal ne se fit pas sentir dans les premiers temps, quoique des écrivains célèbres l'aient avancé avec confiance. Dans leur opinion, l'Espagne, se voyant la maîtresse de l'Amérique, renonça d'elle-même aux manufactures, à l'agriculture. Cette idée extravagante n'entra jamais dans le système d'aucun peuple. A l'époque où l'autre hémisphère fut découvert, Séville était célèbre par ses fabriques de soie; les draps de Ségovie passaient pour les plus beaux de l'Europe, et les étoffes de Catalogne trouvaient un

xxxr.
Suites que
les funestes
combinaisons
du ministère
espagnol eurent
dans la métropole
même.